

Passé simple et encapsulation d'événements

Louis de Saussure

Université de Genève

<Louis.deSaussure@lettres.unige.ch>

1. Introduction

Cet article a pour objectif de proposer une solution nouvelle, de type procédural, à un phénomène identifié : celui de l'inclusion d'événements dans un autre événement, inclusion que le destinataire est amené à construire pour parvenir à l'interprétation correcte d'une séquence d'énoncés d'un certain type ; par exemple, dans (1), le destinataire est amené à allouer à l'événement *être arraché (un arbre)* une référence temporelle, c'est-à-dire un moment de validité, telle que cet événement est inclus dans *faire rage (une tempête)*, ce qui implique automatiquement que le temps ne progresse pas avec la seconde phrase :

(1) Une terrible tempête fit rage. Un arbre fut arraché.

Nous parlerons dans ce cas d'*encapsulation*¹. Dans la littérature, ce type de phénomène a été décrit dans divers paradigmes : voir l'approche anaphorique de Kamp & Rohrer (1983), la notion de *set* chez Co Vet (1991), les relations *partie / tout* dans la théorie des situations (notamment Glasbey 1993), et la relation d'élaboration dans la sémantique du discours (en particulier Lascarides & Asher 1993 et Lascarides & Oberlander 1993). A partir d'exemples simples et de notions propres à la tradition pragmatique de l'*ordre temporel*, nous proposerons une version possible de la procédure interprétative qui mène à l'encapsulation. L'enjeu de cet article est donc non seulement de décrire le phénomène de l'encapsulation, mais surtout de prédire l'occurrence de ce phénomène à partir de deux types de données : les données linguistiques d'une part et les données contextuelles d'autre part.

1. Des premières intuitions sur l'encapsulation sont disponibles dans Saussure (1996) et (1997), en particulier sur la création de capsules par des énoncés négatifs.

L'hypothèse fondamentale est la suivante : il y a des contraintes de type contextuel (notamment concernant la nature des événements décrits par les énoncés et le lien possible qui les unit) qui forcent une interprétation différente de l'interprétation donnée par défaut par les temps verbaux utilisés. Par exemple, le temps progresse normalement avec le passé simple, mais il existe des contraintes contextuelles qui exigent une autre interprétation ; c'est notamment le cas en (1).

C'est précisément au passé simple que nous observerons nos exemples, puisque c'est le tiroir (i.e. temps verbal) qui a la plus forte contrainte sur l'avancée du temps. Nous observerons aussi un point qui nous semble particulièrement intéressant : malgré les apparences, l'inversion temporelle au passé simple français semble impossible (contrairement au *past perfect* anglais), à moins d'avoir l'explicitation d'une inversion par un connecteur temporel (par exemple *dès que*). Cela permet de voir que, malgré la force des contraintes contextuelles, le tiroir peut bloquer complètement une interprétation pourtant accessible contextuellement.

En premier lieu, nous discuterons brièvement le jeu des contraintes verbales et contextuelles, puis nous observerons les phénomènes liés à l'encapsulation d'événements, et proposerons enfin un modèle sommaire de procédure. Nous pensons pouvoir conclure sur la relation qui existe entre un encapsulant et un encapsulé, et verrons que l'encapsulation est un processus interprétatif à haut rendement, très économique, et qu'il permet au destinataire de traiter des éléments complexes au niveau conceptuel comme étant simples.

2. Contraintes verbales et contextuelles

Au fil du discours, un énoncé est susceptible de faire avancer le temps (c'est le cas de figure des énoncés narratifs), de le faire reculer, ou encore de ne le faire ni avancer ni reculer, ce qu'on décrit souvent par le terme de *concomitance*. Nous dirons, conformément aux récents travaux de pragmatique sur le temps, que lorsque le temps avance, la séquence d'énoncés présente l'*ordre temporel*, et que lorsque ce n'est pas le cas, elle présente soit l'*inversion temporelle* soit l'*indétermination temporelle* ou *concomitance*.

De nombreux facteurs influencent la configuration temporelle d'une séquence d'énoncés : leur ordre dans le discours, les marqueurs temporels, les temps verbaux, les propriétés sémantico-aspectuelles des prédictats, et, tout particulièrement, les contraintes pragmatiques liées au contexte d'énonciation et aux connaissances du monde. Ce rôle des données pragmatiques a été abondamment traité déjà, notamment dans les travaux du Groupe de recherche sur la référence temporelle dirigé par Jacques Moeschler² (cf. notamment Moeschler 1996a, 1996b et à paraître). Au premier chef de ces éléments contextuels se trouvent les relations causales.

L'hypothèse habituellement soutenue dans la tradition pragmatique est que par défaut, une séquence d'énoncés présente l'ordre temporel, car il est plus naturel de présenter des événements dans l'ordre où ils se sont produits dans la réalité. Cette hypothèse provient en particulier de la maxime d'ordre de Grice (1975) : "Soyez ordonnés", idée déjà présente chez d'anciens grammairiens comme Beauzée (1767/1974). Cette hypothèse de la progression temporelle par défaut est peut-être trop forte, mais le propos de cet article n'est pas de la remettre en cause. Quoi qu'il en soit, la contrainte de l'ordre des énoncés ne peut être qu'une contrainte faible : il est facile, en particulier par l'usage de différentes formes linguistiques, de l'annuler.

Ainsi, en tête des facteurs qui influencent la temporalité des énoncés se trouvent d'une part les *marqueurs temporels* et, surtout, les temps verbaux. On considérera ici que ces deux types de facteurs sont, à l'exception des expressions calendaires, des *marques pragmatiques* (cf. notamment Luscher 1994). Par ce terme, nous entendons que ces expressions encodent non de l'information conceptuelle mais procédurale. Les désinences verbales, par exemple, déclenchent un processus interprétatif fondé sur des instructions de traitement : la désinence *-ait* ne dénote aucun objet du monde, mais commande au destinataire d'effectuer des opérations mentales visant des buts précis, parmi lesquels la récupération d'un moment lors duquel le prédictat "est le cas". Il est ainsi possible de proposer pour les différents temps verbaux un algorithme de traitement, comme cela a été fait par exemple pour d'autres marques

2. Projet de recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique, requêtes 12-43124.95/1 et 12-47012.96.

pragmatiques comme des connecteurs (cf. la procédure du connecteur *mais* chez Luscher 1994). Une procédure du passé composé a été développée par Luscher & Stioul (1996).

Ces marques pragmatiques sont plus fortes que l'ordre des énoncés. Il est facile de s'en convaincre, puisque alors qu'un passé simple délivre une instruction d'ordre temporel, un plus-que-parfait est à même de délivrer une instruction d'inversion temporelle : si (2) manifeste en effet l'ordre temporel, (3) manifeste une inversion, le deuxième événement étant à situer avant le premier.

- (2) Le roi de France s'emporta contre l'ambassadeur britannique. Les Anglais lui déclarèrent la guerre.
- (3) Le roi de France s'emporta contre l'ambassadeur britannique. Les Anglais lui avaient déclaré la guerre.

L'usage des temps verbaux amène le destinataire à valider différentes relations causales en (2) et en (3) : en (2), c'est la colère du roi de France qui provoque la déclaration de guerre, alors que c'est le contraire en (3).

Ce point est important : il est nécessaire que le destinataire dispose de certaines hypothèses, par exemple sur les relations prototypiques entre événements, pour qu'il puisse interpréter de tels énoncés correctement. Dans notre cas, il faut qu'une relation soit possible entre la déclaration de guerre et la colère du roi. Cela signifie simplement que le tiroir ne suffit pas à l'interprétation de l'énoncé, mais que des données pragmatiques doivent pouvoir valider l'interprétation qu'il propose. Il serait par exemple difficile d'interpréter un énoncé comme (4) en dehors d'un contexte très spécifique, car, en isolation, un tel énoncé ne peut convoquer d'hypothèse qui permette la validation des relations entre les événements telles qu'elles sont demandées par les temps verbaux :

- (4) ? L'avion atterrit. Les passagers étaient descendus.

Tel quel, (4) contredit une hypothèse forte, l'hypothèse (4') :

- (4') Les passagers d'un avion ne peuvent pas descendre avant l'atterrissement.

Une hypothèse comme (4') est évidemment une hypothèse *contextuelle*, puisqu'elle provient des connaissances que le destinataire a du monde : nous entendons *contexte* dans une acception large³. Mais plus particulièrement, c'est une hypothèse contextuelle spécifique, qui se fonde

sur des relations prototypiques entre les événements du monde. Ces relations prototypiques seront appelées ici des *règles conceptuelles*. Ces règles sont relativement semblables à des scénarios, à ceci près que les scripts détaillent des processus complexes alors que les règles conceptuelles ne font qu'expliciter des relations entre concepts, relations accessibles au destinataire soit parce qu'elles sont fondées sur la connaissance du monde, soit par la situation d'énonciation. Nous considérerons par ailleurs que les procès (i.e. événements, activités, états) sont conçus dans le système des représentations mentales comme des concepts ; nous formulons ainsi l'hypothèse que les procès sont traités par le destinataire comme des objets du monde ou des individus du monde⁴. Ces règles conceptuelles sont avant tout fondées sur des implications lexicales : dans l'entrée lexicale, par exemple, de "pousser", se trouve un tissu de relations compatibles avec l'action de pousser. Plus précisément, ce que nous groupons sous le terme de *règles conceptuelles* est composé de plusieurs types de relations entre concepts événementiels. Van der Meer & Schmidt (1991 et 1993) ont étudié de telles relations de manière précise et ont expérimenté sur des sujets humains la vitesse de reconnaissance de relations entre concepts événementiels. Leurs travaux permettent de faire des hypothèses sérieuses sur les processus inférentiels liés à de telles relations, sur le déclenchement de stratégies, automatisées ou non, de récupération de ces relations, et sur la force de ces relations.

Ainsi, un énoncé demande au destinataire de trouver une règle conceptuelle qu'il soit possible d'appliquer en respectant les contraintes temporelles délivrées par les temps verbaux. Typiquement, en (4), le destinataire cherche à valider une règle conceptuelle contraire à (4') ; l'échec de l'interprétation provient du fait qu'il n'existe pas de telle règle⁵.

-
3. Notre notion du contexte est celle de la théorie de la pertinence (Sperber & Wilson 1995) : le contexte est constitué des connaissances du destinataire, tant encyclopédiques que liées à la situation d'énonciation et des hypothèses résultant du traitement des énoncés précédents. Dans ce sens, le contexte est toujours une donnée en construction. Mais le contexte est aussi *construit* par le destinataire pour une autre raison : il sélectionne les données pertinentes pour l'interprétation.
 4. Sur ce point, nous sommes en convergence avec le point de vue des approches plus sémantiques comme la D.R.T. (*Discourse Representation Theory*, cf. Kamp & Reyle 1993).

En d'autres termes, pour interpréter correctement une séquence d'énoncés, le destinataire doit pouvoir valider une règle conceptuelle, parmi celles dont il dispose, qui soit compatible avec les exigences du tiroir verbal. S'il peut le faire, il formulera, à partir de cette règle à caractère général, une hypothèse propre au traitement des énoncés en cours, et réalisera correctement l'interprétation. C'est donc certes à partir de marques pragmatiques comme les tiroirs verbaux que le destinataire cherche à construire l'interprétation de la temporalité, mais l'interprétation correcte ne peut être validée que si aucune règle conceptuelle n'est violée.

Parler d'exigences du tiroir verbal implique tout naturellement que les temps verbaux peuvent délivrer des contraintes plus ou moins strictes : le passé composé, par exemple, permet sans peine l'inversion temporelle, alors que le passé simple bloque un énoncé comme (6).

- (5) Les passagers sont descendus. L'avion a atterri.
- (6) * Les passagers descendirent. L'avion atterrit.

Ce qui est plus étonnant, c'est que le passé simple autorise des exemples comme (7) et (8), pourtant à première vue assez comparables à (6) :

- (7) Socrate mourut. Il but la ciguë.
- (8) Les passagers descendirent joyeusement. L'avion atterrit sans encombre.

Nous répondrons à ce problème plus bas, à la lumière de ce que nous aurons observé.

Quant au rôle des catégories aspectuelles des prédicats, il n'est pas directement pertinent pour la problématique qui nous intéresse : nous n'aurons recours aux spécificités sémantiques des prédicats que pour certains cas précis d'inférence d'encapsulation. Cependant, comme notre propos est de décrire le mécanisme d'inclusion d'un événement dans un autre événement, il nous reste à préciser ce terme. Par *événement*, nous entendrons ici un procès borné, d'accord en cela avec Kozlowska (ici-même) que le bornage est le critère qui détermine le plus efficacement le comportement aspectuel du prédicat. Pour nous, le passé simple dénote

5. La créer serait pratiquement impossible, car la règle qui concerne la descente des passagers et l'atterrissement de l'avion est étroitement connectée à des règles physiques fondamentales. Il faudrait annuler explicitement cette règle.

alors un événement, quel que soit le prédicat en jeu. Nous nous inscrivons en cela dans une distinction entre *perfectif* et *imperfectif* qui existe dans la littérature sous plusieurs autres variantes. Le propre d'un *perfectif* est d'être interprété comme dénotant un procès conçu comme achevé, au contraire d'un *imperfectif*, perçu dans son déroulement. En français, le type du *perfectif* est le prédicat au passé simple⁶. Le lecteur aura déjà compris que nous n'aborderons pas les cas classiques où un passé simple se trouve en relation avec un *imparfait* qui le recouvre temporellement ; nous renvoyons pour le traitement de ce phénomène à l'abondante tradition héritée de Weinrich (1973) d'une part et de Labov (1972) d'autre part, qui exprime le problème en termes, respectivement, d'*avant-plan* vs. *arrière-plan* et de *narration*.

3. Le processus d'encapsulation

Nous voyons trois conditions nécessaires pour l'encapsulation.

- i) Le destinataire, s'il applique l'instruction par défaut du tiroir verbal, n'obtient pas suffisamment d'effet, étant donné le contexte.
- ii) Il existe une règle conceptuelle qui permet d'inclure un événement dans l'autre.
- iii) Cette inclusion produit suffisamment d'effet contextuel.

En termes simples, lorsque le destinataire ne peut pas faire progresser le temps au passé simple avec le second énoncé, et que cela est dû à une règle conceptuelle (et non à un connecteur temporel d'inversion), il y a encapsulation.

Plusieurs cas d'inclusion d'événements dans un autre événement sont possibles. Parmi ceux-ci, une première différence sépare les cas où un énoncé dénote explicitement un événement susceptible d'encapsuler d'autres événements et ceux où un tel événement doit être inféré. Le

6. Les exceptions comme "Et la lumière fut" peuvent être traitées comme déclenchant un état résultant, ce qui n'enlève rien au fait que le procès soit borné : il ne marque que l'incidence d'un nouvel état. Des tests aspectuels, par exemple avec *ensuite* (cf. Kozlowska 1996 et Saussure 1996 et 1997), le montrent sans peine. Par ailleurs, et pour être précis, le passé simple en français est le type du *perfectif passé*. Enfin, nous nous gardons bien de considérer qu'un passé simple est temporellement indivisible, comme on le lit parfois.

premier cas est celui de l'*encapsulation explicite* et le deuxième celui de l'*encapsulation inférée*.

Les cas les plus évidents concernent l'*encapsulation explicite* : dans ces cas, il existe un prédicat, linguistiquement marqué, qui force l'*encapsulation*, en déclenchant l'appel à une règle conceptuelle d'inclusion. C'est le cas pour l'exemple de la tempête. Nous observerons plus bas les cas où il n'existe pas d'*encapsulant explicite*.

3.1. Encapsulation ordonnée vs non ordonnée

Les événements inclus peuvent entretenir une relation naturelle évidente (9) ou plus contingente (10) avec l'événement qui les inclut. Mais surtout, les événements inclus peuvent présenter entre eux une organisation temporelle spécifique, dans laquelle certains événements sont à situer avant d'autres ((10) et (12)) ou au contraire ne présenter que l'indétermination temporelle entre eux ((9) et (11)) :

- (9) Une terrible tempête fit rage. Quelques tuiles tombèrent. Un arbre du jardin fut arraché.
- (10) Ce samedi marqua le début de la relation de Paul et de Marie. Ils déjeunèrent ensemble. Ils se promenèrent sur les berges. Le soir, ils s'embrassèrent pour la première fois.
- (11) Cette année-là, de nombreux changements se produisirent dans la vie de nos héros. François épousa Adèle. Jean-Louis partit pour le Brésil. Paul s'acheta une maison à la campagne. (d'après Kamp & Rohrer 1983, 261)
- (12) L'année dernière, Jean escalada le Cervin. Le premier jour, il monta jusqu'à la cabane H. Il y passa la nuit. Ensuite il attaqua la face nord. Douze heures plus tard, il arriva au sommet. (Kamp & Rohrer 1983, 260)

En (11), pour paraphraser Kamp & Rohrer (1983, 261), il est tout aussi vraisemblable que dans la réalité, Jean-Louis soit parti pour le Brésil avant que François n'épouse Adèle que le contraire. Nous dirons qu'il y a indétermination temporelle entre ces événements, ce qui revient à dire que la séquence d'énoncés communique aussi qu'il est non pertinent d'attribuer un ordre quelconque aux éléments encapsulés. Même l'ordre du discours n'a pas d'importance en ce qui concerne le temps.

Lorsque les éléments encapsulés présentent entre eux l'indétermination temporelle ((9) et (11)), nous dirons qu'ils forment une

capsule non-ordonnée ; au contraire, lorsqu'ils présentent une organisation temporelle ((10) et (12)), nous dirons qu'ils forment une *capsule ordonnée*.

Dans tous ces cas, le destinataire est amené à enrichir la dénotation d'un prédicat événementiel (i.e. borné) par d'autres prédicats dont la référence temporelle est incluse dans la sienne, à cause d'une règle conceptuelle spécifique d'encapsulation. L'énoncé *E* qui permet explicitement l'encapsulation a un comportement standard : avec le passé simple, il fait avancer le temps par rapport à l'événement dénoté par un énoncé antérieur *E'* au passé simple ; en revanche, les énoncés encapsulés ne font plus progresser le temps par rapport à *E*. Entre la tempête et la chute de l'arbre, le temps a stagné. Il y a donc toujours avec l'encapsulation l'émergence d'une concomitance. Ce principe ne saurait d'ailleurs, pour des raisons évidentes, varier en fonction des tiroirs employés : c'est un phénomène propre à l'inclusion de manière générale ; c'est donc ce qui nous autorise à grouper capsules ordonnées et non ordonnées dans la notion générale de capsule. En revanche, au sein des éléments inclus, le temps verbal peut retrouver ses instructions, par exemple d'avancée du temps avec le passé simple, par rapport aux autres éléments encapsulés. Ainsi en est-il dans (10) et dans (12). Mais cela n'est possible qu'à certaines conditions.

Dans tous les cas, les procès encapsulés composent une liste de spécifications qui détaillent le procès encapsulant. Dès lors, on peut formuler l'hypothèse que l'encapsulant se charge, au fur et à mesure de l'interprétation des encapsulés, de leurs implications et implicitations propres et les fait siennes. Si l'événement de la tempête encapsule celui de la chute d'une cheminée par exemple, et si la chute de la cheminée blesse un passant, il semble vraisemblable que le destinataire est à même de formuler une hypothèse assertant que la tempête a blessé le passant ; nous ne traiterons pas de cela ici.

Nous avons déclaré plus haut que l'encapsulation était due à l'activation par le destinataire de règles conceptuelles d'encapsulation dont les implications temporelles doivent être compatibles avec les instructions délivrées par les temps verbaux. Nous avons aussi vu que le passé simple comporte une instruction par défaut, celle de l'avancée du temps, qui pouvait être mise en échec par l'activation d'une règle conceptuelle exigeant

l'encapsulation, et donc provoquant non pas l'avancée du temps mais cette forme de concomitance particulière qu'est l'inclusion.

La question qui vient à l'esprit, à propos des exemples (9) à (12), est la suivante : comment expliquer que dans certains cas, la capsule soit temporellement ordonnée (exemples (10) et (12)) alors que dans d'autres, la capsule soit non-ordonnée (exemples (9) et (11)) ?

L'ordre ou le désordre, à l'intérieur de la capsule, provient de la nécessité ou non par le destinataire d'établir des relations temporelles entre les événements encapsulés. Lorsque des relations (causales etc.) sont accessibles, et que leur récupération dans l'interprétation est pertinente (i.e. produit de l'effet contextuel) ou même indispensable, le destinataire tente de les valider. Les hypothèses qui nous mènent à cette assertion sont toujours les mêmes : c'est guidé par ses connaissances du monde et de la situation que le destinataire applique une stratégie interprétative. Il lui serait impossible, pour des raisons conceptuelles, de considérer que les événements encapsulés, en (10) ou en (12), n'ont pas d'ordre pertinent ; pour les mêmes raisons, bien qu'une organisation temporelle soit possible entre les événements encapsulés de (9) ou de (11), aucune relation conceptuelle n'est accessible au destinataire pour produire cette organisation. Il la considérera donc comme non-pertinente ; le propre de la capsule est de ne rendre ordonnés les procès encapsulés que si des règles conceptuelles sont accessibles qui permettent cet ordonnancement : en l'absence de telles règles, le temps ne progresse ni ne régresse. On ajoutera à cela que des règles conceptuelles peuvent aussi contraindre le destinataire à construire une inversion temporelle à l'intérieur d'une capsule, en fonction des tiroirs verbaux, par exemple avec un plus-que-parfait ; il s'agirait alors toujours d'une capsule ordonnée. Nous ne traiterons pas ce cas.

De cela, on conclura que dans la capsule, la contrainte codique du passé simple sur l'avancée du temps est annulée : le temps, à l'intérieur d'une capsule, n'avance que si des règles conceptuelles l'exigent.

Tant l'ordonnancement de la capsule que le processus d'encapsulation lui-même proviennent donc essentiellement de l'activation ou non de règles conceptuelles. Ceci dit, les marqueurs temporels et les marques pragmatiques en général peuvent, cela va de soi, contribuer à la récupération

de capsules ordonnées *vs.* non ordonnées. Notre hypothèse est cependant que de telles indications, même fortes, des connecteurs temporels par exemple, ne parviennent pas ou très difficilement à établir une relation temporelle entre des encapsulés qui n'entretiennent aucune relation conceptuelle entre eux. Nous observons ainsi que, dans (13), pris en isolation, l'interprétation des connecteurs temporels est indécidable : reçoivent-ils une interprétation temporelle ou argumentative ? Cette simple indécidabilité prouve que des connecteurs temporels ne peuvent suffire à spécifier l'organisation temporelle des événements encapsulés.

- (13) De nombreux changements se produisirent dans la vie de nos héros. D'abord, François épousa Adèle. Ensuite, Jean-Louis partit pour le Brésil. Enfin, Paul s'acheta une maison à la campagne.

En revanche, les marqueurs temporels ont un rôle d'importance : ils spécifient une *période de référence* qui permet de préciser quand les événements ont eu lieu. De cela, il découle tout naturellement que le marqueur temporel peut servir à renforcer chez le destinataire l'hypothèse selon laquelle il peut parvenir à une meilleure interprétation en construisant une capsule. En effet, si plusieurs événements ont lieu au sein d'une même période, il peut être pertinent de les grouper dans une capsule. Cela pose une autre question : est-il suffisant que des événements aient tous lieu, par exemple, "l'année dernière", pour que le destinataire construise une capsule ? La réponse est négative, pour une raison simple : des événements peuvent se produire tous au cours d'une période comme "l'année dernière" sans pour autant devoir nécessairement convoquer un autre événement qui les inclut. Observons un exemple :

- (14) L'année dernière, Jean escalada le Cervin. Il fut très fier de cet exploit. Il décida de se mesurer à l'Everest. Il vainquit le toit du monde avec aisance.

Dans (14), il serait certes possible d'inférer un événement complexe du type "escalader deux montagnes", mais le destinataire n'en a aucunement besoin, puisque d'une part aucun énoncé ne l'y invite (ce serait le cas si on avait "L'année dernière, Jean escalada deux montagnes..."), et que d'autre part aucune règle conceptuelle nécessaire ne demande d'encapsuler les procès. Remarquons en outre que (14) ne permet pas, en isolation, de décider si l'escalade de l'Everest a lieu dans la même année ou non.

Par ailleurs, supposer qu'il suffit d'un marqueur temporel pour que le destinataire procède à une encapsulation serait une tentative dangereuse de généraliser le phénomène capsulaire : toute narration passée, par exemple, serait de fait une capsule, simplement parce qu'elle se situe dans le passé. C'est inacceptable conceptuellement, parce que c'est oublier que la capsule est un rapport précis, conceptuel, d'inclusion entre des événements et non seulement entre des périodes de temps. Mais surtout, c'est faux du point de vue du comportement des tiroirs verbaux. Le passé simple ne délivre pas les mêmes instructions par défaut lorsqu'il dénote des événements encapsulés ou non, puisque la progression du temps, à l'intérieur d'une capsule, ne peut se faire qu'à la condition que des règles conceptuelles l'exigent, comme on l'a vu : l'instruction par défaut du passé simple dans un énoncé encapsulé est l'indétermination.

3.2. Encapsulation inférée et inversion au passé simple

Jusqu'à présent, il a été question de cas où un énoncé explicite permettait au destinataire de sélectionner une règle conceptuelle d'encapsulation. Même la phrase "Cette année-là, de nombreux changements se produisirent dans la vie de nos héros" exige du destinataire la récupération d'une règle, certes générale, mais indispensable : le fait que plusieurs changements se produisent est un événement, *se produire (des changements)*, qui inclut des sous-événements (les changements).

Ceci dit, il peut être nécessaire au destinataire d'inférer une telle règle à partir d'éléments implicites, par exemple des implications logiques produites par l'interprétation des énoncés. Ainsi en est-il dans (15) :

- (15) *Une terrible tempête se leva. Quelques volets claquèrent. Un arbre du jardin fut arraché.*

Il va de soi que les indications explicites ne suffisent pas à provoquer en (15) une interprétation capsulaire : le moment où la tempête se lève précède strictement le moment où les autres événements ont lieu. Or, pour récupérer une interprétation correcte, le destinataire infère une situation résultante comme "Une terrible tempête fit rage", disponible sémantiquement par la valeur inchoative de "se lever". Cette analyse est indispensable pour expliquer des exemples rapportés dans la littérature, comme "Daniel went to the zoo. He photographed some penguins" (Glasbey 1993).

L'implication peut aussi bien provenir d'une hypothèse contextuelle. Donnons, pour (16), ce contexte : Jean est un alpiniste chevronné, qui a déjà escaladé plusieurs montagnes.

- (16) Cette fois-ci, ce fut le Cervin qui le fascina. Le premier jour, il monta jusqu'à la cabane H. Il y passa la nuit. Ensuite il attaqua la face nord. Douze heures plus tard, il arriva au sommet.

Le destinataire peut ici inférer que Jean a escaladé le Cervin, puisqu'il accède à un contexte qui permet de dériver l'implication contextuelle "Escalader le Cervin" à partir de "Être fasciné par le Cervin".

Nous pouvons maintenant discuter du problème que nous avons évoqué plus haut, à savoir l'impossibilité d'interpréter (6) alors qu'il est possible d'interpréter (7). Notre hypothèse sera que (7), au contraire de (6), reçoit une interprétation capsulaire.

- (6) * Les passagers descendirent. L'avion atterrit.
(7) Socrate mourut. Il but la ciguë.

Certes, en (7), "mourir" suit forcément l'ingestion de la ciguë, et on peut encore soutenir que la règle qui stipule que "mourir" implique "ne plus rien faire", ajoutée à celle qui prédit que boire la ciguë provoque la mort, suffit au destinataire pour réaliser une inversion, dans une relation classique d'explication : le temps, alors, régresserait avec le second énoncé au passé simple.

Malheureusement, le choses ne se présentent pas exactement comme cela, puisqu'il est impossible d'avoir un énoncé comme (17) qui convoque exactement ces règles :

- (17) * Socrate poussa son dernier soupir. Il but la ciguë.

Il faut donc trouver une autre explication. Celle qui semble adéquate provient de l'observation selon laquelle le procès de pousser son dernier soupir ne peut pas dénoter autre chose que le moment précis du trépas, alors que mourir peut facilement inclure une série de sous-procès comme "expirer", "agoniser", et jusqu'à la cause même de la mort. Il s'agit là d'une différence d'ordre sémantique : "mourir" et "pousser son dernier soupir" n'ont pas les mêmes potentialités d'inférence. "Mourir" est en quelque sorte extensible, incluant les phases préparatoires de la mort. Il en est de même pour le procès de "descendre d'un avion" que pour le procès de "pousser son

dernier soupir" : ces procès convoquent des représentations mentales qui excluent, respectivement, une phase préparatoire comme "atterrir" et "boire la ciguë". On peut le montrer à l'aide d'un test linguistique avec la construction "*en*" + *participe présent* (gérondif). Un prédicat qui accepte une telle complémentation marque, à un certain niveau, la simultanéité du procès décrit par le gérondif. On remarque alors que (18) est bon, mais pas (19)⁷ :

- (18) Socrate mourut en buvant la ciguë.
 (19) ? Socrate poussa son dernier soupir *en* buvant la ciguë.

"*En*" + *participe présent* (gérondif) marque dans ces exemples la concomitance au sens large (concomitance stricte ou inclusion) : si on peut mourir en buvant la ciguë, c'est que "mourir" et "boire la ciguë" peuvent entretenir une relation d'inclusion, ce qui ne fonctionne pas avec "pousser son dernier soupir" et "boire la ciguë" (à moins qu'on dispose d'un contexte où la ciguë n'est pas la cause de la mort, mais ce cas ne nous intéresse pas ici).

Notre hypothèse est que dans aucun des exemples qui fonctionnent, par exemple dans (7), le temps ne régresse avec le passé simple. En effet, puisqu'on a convenu que c'est une question sémantique, plus précisément, puisque le procès, par exemple de mourir, peut inclure une phase préparatoire, nous admettrons que c'est bien une relation d'encapsulation qui est déclenchée, le procès encapsulé venant préciser la dénotation du procès encapsulant. Ainsi, nous considérons qu'en (7), "boire la ciguë" fait partie, ou est inclus, dans "mourir", alors que ce même procès ne peut s'encapsuler dans "pousser son dernier soupir".

Une explication du même type permet d'expliquer pourquoi, quand bien même (6) ne marche pas, (20) est parfaitement interprétable :

- (20) Les passagers descendirent joyeusement. L'avion atterrit sans encombre.

Ici, le fait que les passagers soient descendus joyeusement permet d'inclure le fait que l'avion atterrit sans encombre (on reconstruit aisément un contexte où le destinataire dispose d'hypothèses anticipatoires sur le

7. Il n'existe pas de possibilité syntaxique pour avoir une forme de type "*en*" + *participe présent* (gérondif) avec un changement du sujet ; il n'y a donc pas d'exemple de "descendre (les passagers) en atterrissant (l'avion)".

danger que cet avion courait à l'atterrissement). L'adverbe permet au prédicat "descendre joyeusement" d'inclure celui d'"atterrir sans encombre" : la joie des passagers commence à exister au moment précis où "l'atterrissement sans encombre" a lieu.

Dans tous ces cas, le destinataire infère une capsule grâce aux potentialités sémantiques des prédicats. Certains prédicats admettent une *phase préparatoire* qu'ils sont susceptibles d'inclure⁸.

Pour en finir avec l'inversion au passé simple, notons que des connecteurs temporels comme "dès que" permettent dans certains cas l'inversion, mais cette fois des règles conceptuelles peuvent s'y opposer (pour interpréter (22), il faudrait disposer d'une règle conceptuelle qui stipule que l'ingestion de la ciguë précède immédiatement le dernier soupir) :

- (21) Les passagers descendirent dès que l'avion atterrit.
- (22) ? Socrate poussa son dernier soupir dès qu'il but la ciguë.

Ces observations apportent une confirmation du fait que l'inversion n'est pas possible au passé simple en dehors de séquences connectées explicitement. Le tiroir verbal n'autorise pas l'inversion, malgré des règles conceptuelles, quelque fortes qu'elles soient ; il exige la présence d'un connecteur fort. On en conclut aisément que les connecteurs ont une force plus grande que les règles conceptuelles, en tout cas pour ce qui est de l'inversion. Par ailleurs, cela tend plutôt à infirmer des exemples comme (23), présentés parfois dans la tradition récente pour montrer que toutes les configurations sont possibles du moment qu'une règle conceptuelle l'exige. Ce type d'exemple est pourtant bon en anglais au *past perfect* (24) :

- (23) ? Paul tomba. Max le poussa.
- (24) Paul fell. Max pushed him.

Selon nous, la lecture par inversion de (23) est difficile ; l'interprétation largement préférée donne que Max pousse Paul alors que ce dernier est déjà à terre. Pour pouvoir interpréter autrement (23), il faut construire une représentation mentale des procès dans laquelle "Max poussa

8. Cf. notamment Glasbey (1993), Barwise & Perry (1983), Barwise (1988) et la relation d'*élaboration* chez Lascarides & Asher (1993) et Lascarides & Oberlander (1993).

"Paul" est inclus dans "Paul tomba", ce qui n'est pas complètement impossible mais très coûteux.

Enfin, nous voudrions maintenant observer que deux événements au passé simple peuvent, pour des raisons conceptuelles, devoir être interprétés comme concomitants. Notre hypothèse sera que le destinataire les groupe en inférant un encapsulant, qui n'est signalé par aucun prédicat, même implicitement. Il en va ainsi dans (25) :

- (25) Bianca chanta l'air des bijoux. Igor l'accompagna au piano.

Si le destinataire est capable d'interpréter (25) comme dénotant une simultanéité, c'est parce qu'il dispose d'une règle conceptuelle qui lui donne accès à la construction d'un événement complexe, de type "chanter + accompagner le chant par un instrument". Le destinataire a inféré cet événement : il y a une petite soirée, Bianca et Igor donnent un petit concert. Mais ce n'est pas là *exactement* ce que communique (25) : le destinataire doit l'inférer. Dans un autre contexte, il aurait très bien pu interpréter la succession (l'ordre temporel) entre les énoncés, si Bianca chante d'abord, avant de s'installer au piano, aidée par Igor dans son déplacement, pour jouer un morceau. La capsule a permis la représentation mentale d'un événement complexe, constitué de sous-événements, de manière particulièrement économique.

Il nous reste à noter que seule une encapsulation non ordonnée peut être inférée. Pour être précis, le premier indice qui mène le destinataire à inférer un encapsulant est justement le fait qu'il ne parvient pas à ordonner les énoncés entre eux, à cause d'une règle conceptuelle accessible. En réalité, il y a une explication cognitive simple à ce phénomène : lorsqu'il est possible d'ordonner les événements, le destinataire n'a aucune raison de procéder à une encapsulation, plus coûteuse. En revanche, si le destinataire ne parvient pas à une interprétation satisfaisante en ordonnant les événements, il tentera d'appliquer une règle conceptuelle ; si celle-ci amène le destinataire à interpréter une indétermination, c'est qu'elle l'a aussi amené à inférer un encapsulant.

4. Référence temporelle et encapsulation

Lorsque nous disons que le temps progresse par défaut avec le passé simple, cela signifie, de manière plus explicite, que la référence temporelle du

second procès est calculée par le destinataire comme postérieure à celle du premier procès. Ce calcul est le résultat de l'application, par le destinataire, d'instructions interprétatives organisées en *procédure*, procédure descriptible par un algorithme d'interprétation. Dans le cas du traitement par défaut d'un énoncé au passé simple, le destinataire a incrémenté la référence temporelle du premier énoncé pour parvenir à celle du second énoncé. Une telle procédure se déroule en modifiant des variables. Les variables qui concernent le temps ont été identifiées depuis longtemps dans la tradition, et formalisées par Reichenbach (1947) ; nous conservons son standard. Il considère que pour parvenir à la référence temporelle d'un procès, il est nécessaire de mettre en œuvre un repérage organisé par trois variables : le moment de l'énonciation, noté *S* pour *speech point*, le moment de référence, noté *R* pour *reference point* et le moment de l'événement, noté *E* pour *point of the event*. Le point *R* a fait l'objet de discussions définitoires ; Reichenbach n'en donne lui-même pas de définition précise. Nous adopterons ici l'idée que ce point est le moment d'où le procès est observé. Par exemple, un plus-que-parfait exige une interprétation qui situe le point *E* comme antérieur à un point de référence *R*, lui-même antérieur au point *S*, ce que Reichenbach note {*E-R-S*}. Pour le passé simple, ce point de référence *R* ne semble pas pertinent, dans la mesure où il se confondrait, s'il était effectivement instancié, avec le point de l'événement (on le sait, la description du passé simple chez Reichenbach est {*E,R-S*}).

Dans le cas d'une encapsulation, tout le problème provient du fait que les encapsulés partagent avec l'encapsulant leur référence temporelle, tout en ayant la potentialité de la distinguer de l'encapsulé suivant. Il n'y a pas là de paradoxe, dans la mesure où la référence temporelle de l'encapsulé peut être plus précise que celle de l'encapsulant. Nous proposons de décrire ce phénomène par l'idée d'une double référence temporelle pour les éléments encapsulés. Ainsi, le prédicat encapsulé possède une référence temporelle principale *r* donnée par le point *E* du prédicat encapsulé, et une référence temporelle seconde *r'* qui lui est propre, avec la condition que *r'* soit incluse dans *r*. Ce n'est alors qu'au niveau de *r'* que le temps peut progresser à l'intérieur d'une capsule, s'il y a une règle conceptuelle qui l'exige.

Il reste à identifier la manière dont une capsule se clôut, ce qui est assez simple. Lorsque le destinataire n'est plus en mesure de construire une

double référence temporelle, avec r' incluse dans r , il situe le nouveau procès hors de la capsule, et de ce fait, clôt la capsule. Le nouveau procès n'est plus inclus dans l'encapsulant. Au passé simple, cela signifie qu'il fait avancer le temps par rapport à l'encapsulant.

Nous sommes maintenant à même de décrire dans leurs grandes lignes les instructions qui produisent une encapsulation. Cependant, une question surgit : ces instructions sont-elles produites par le tiroir verbal, en tant que marque pragmatique, ou ressortissent-elles à des stratégies cognitives automatisées, de manière plus générale, qui s'appliquent au traitement du discours ? La première possibilité est à exclure d'emblée : d'une part, elle impliquerait que chaque tiroir verbal comporte ces instructions, ce qui n'est guère tenable, et surtout, elle omettrait le fait qu'il existe de toute évidence des mises en relations entre concepts automatisées dans les ressources de l'intelligence naturelle, et en particulier dans l'interprétation du langage, fait qui a été suffisamment décrit et attesté.

Nous postulons donc que parmi les relations automatisées que le destinataire est à même de produire entre concepts, il en est une qui s'ajoute, sans les contredire aucunement, aux relations classiques de causalité, finalité, etc., et qui est une relation d'inclusion d'événements. Elle est déclenchée, comme on l'a vu, par trois conditions nécessaires, tributaires de l'activation d'une règle conceptuelle d'inclusion, lorsque le tiroir verbal ne l'interdit pas (le tiroir verbal accepte un certain nombre de configurations possibles, à différentes conditions).

Nous pouvons maintenant esquisser les opérations mentales que le destinataire exécute pour construire une encapsulation.

Encapsulation

- Le destinataire tente d'appliquer l'instruction par défaut délivrée par le tiroir verbal.
- Si il n'obtient pas suffisamment d'effet contextuel **et si** il existe une règle conceptuelle, compatible avec les tiroirs verbaux, qui demande d'inclure l'événement E' en cours de traitement dans un événement E explicite ou inféré, **alors**:
 - r est la référence temporelle de E
 - Calculer la référence temporelle seconde r' de E' telle que r' est incluse dans r

- Si un énoncé encapsulé $E0$ a déjà été traité et si une règle conceptuelle le demande, alors :
 - Calculer r' telle que r' est postérieure ou antérieure à la référence temporelle seconde de $E0$
 - Passer au traitement de l'énoncé suivant.

Cette ébauche de procédure ne prend pas en compte la clôture de la capsule. Pour en rendre compte, il faudrait un élément de plus dans notre description, qui serait le fait que le destinataire a conscience de construire une sorte de bloc d'événements, ce qui se formalisera par la présence d'une indication appropriée, par exemple par une hypothèse contextuelle, produite par le traitement du premier énoncé encapsulé. Il serait alors raisonnable de supposer que lorsque cette hypothèse est présente et que l'énoncé en cours de traitement ne peut recevoir d'interprétation capsulaire, l'hypothèse capsulaire serait annulée (ce qui produirait un effet contextuel spécifique lors de la clôture d'une capsule).

5. Conclusion

Plus haut, nous avons abordé brièvement le fait qu'on ne peut supposer que le discours soit entièrement capsulaire. Nous voudrions y revenir ici, et présenter nos arguments en défaveur de cette hypothèse.

Des principes généraux nous guident dans la formulation de nos hypothèses. Ainsi en est-il de l'hypothèse qui vise à décrire le discours comme pouvant présenter des configurations hiérarchisées, temporellement parlant. Par ce terme, nous entendons qu'au fil de l'interprétation du discours, le destinataire construit la représentation mentale d'une chaîne d'événements qui se suivent (nous sommes toujours dans un cas homogène au passé simple), cette chaîne constituant un certain niveau d'émergence des événements par rapport aux autres ; certains événements peuvent impliquer l'inclusion en leur sein d'autres événements, ces derniers constituant des événements d'un niveau inférieur, et susceptibles eux-mêmes d'inclure des événements de niveau encore inférieur. Cela pourrait très bien nous amener à considérer qu'un roman, par exemple, puisse être une construction complexe de capsules, et être lui-même une sorte de grande capsule, en particulier s'il commence par quelque chose comme (26) :

- (26) Au mois de mars 1912, il se produisit dans le port de Naples, lors du déchargement d'un grand transatlantique, un étrange accident sur lequel les journaux donnèrent des informations abondantes, mais parées de beaucoup de fantaisie. (Stephan Zweig, *Amok*).

Cependant, si rien n'empêche un roman entier d'être capsulaire, il nous semble dangereux de généraliser ce cas. En effet, pour faire d'un récit entier une capsule, il faudrait qu'il se réduise strictement aux péripéties annoncées par l'encapsulant. Dès que l'auteur sort de ces péripéties, il sort aussi de l'encapsulation.

Il y a surtout un argument important en défaveur de la généralisation de la capsule : le passé simple, dans les éléments encapsulés, se comporte différemment que dans les éléments non encapsulés. On l'a en effet vu : entre les énoncés encapsulés, le temps, par défaut, ne progresse pas ; ce n'est *que* lorsqu'une règle conceptuelle contraint la progression du temps qu'il y a progression, alors que c'est l'inverse pour les énoncés non encapsulés. Enfin, on notera avec raison, au passé simple, que lorsqu'un énoncé non encapsulé est suivi d'un énoncé qui ne fait pas progresser le temps, il y a automatiquement création d'une capsule, alors que lorsqu'un énoncé encapsulé est suivi d'un énoncé qui ne fait pas progresser le temps par rapport à lui, il n'y a pas création d'une capsule de niveau inférieur mais adjonction du dernier énoncé à l'intérieur de la capsule.

Une dernière question touche au processus de construction de la référence temporelle des éléments d'une capsule elle-même encapsulée. S'il y a deux références temporelles pour une capsule, n'en faut-il pas trois lorsqu'il y a une deuxième capsule ? Là encore, la réponse est clairement négative, pour une raison simple. La relation pertinente concerne, de manière bi-univoque, l'encapsulé avec l'élément qui l'encapsule. Que ce dernier soit par ailleurs lui-même encapsulé est une information qui a déjà été traitée et qui est non pertinente pour le traitement de l'énoncé en cours.

Enfin, nous voudrions insister sur le fait que l'encapsulation est un processus particulièrement économique. L'encapsulation permet de faire avec des événements simples un événement complexe et non littéralisable tel quel : la tempête n'est pas exactement la même si elle arrache un arbre ou non, si des volets tombent ou non, etc. Mais surtout, elle est économique pour ce qui est de l'accès en mémoire à l'information : tant que le

destinataire traite des énoncés en les insérant dans une capsule, il conserve en mémoire l'énoncé encapsulant, puisqu'il est constamment fait accès à cet énoncé pour le réévaluer et l'enrichir.

Références bibliographiques

- BARWISE J. (1988), *The Situation in Logic*, Stanford, CSLI Lecture notes 17.
- BARWISE J. & PERRY J. (1983), *Situations and Attitudes*, Cambridge, M.I.T. Press.
- BEAUZEE N. (1767 / 1974), *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*, Stuttgart, Friedrich-Frommann Verlag.
- GLASBEY S.R. (1993), "Distinguishing between Events and Times: some Evidence from the Semantics of *then*", *Natural Language Semantics* 1, 285-312.
- GRICE P. (1975), "Logic and Conversation" in COLE P. & MORGAN J.-L. (eds), *Syntax and Semantics 3 : Speech Acts*, New-York, Academic Press, 41-58.
- KAMP H. & REYLE U. (1993), *From Discourse to Logic*, Dordrecht, Kluwer.
- KAMP H. & ROHRER C. (1983), "Tense in texts" in BAUERLE R., SCHWARZE C. et STECHOW A. von (eds), *Meaning, Use, and Interpretation of Language*, Berlin, De Gruyter
- KOZLOWSKA M. (1996), "Ensuite et l'ordre temporel", *Cahiers de linguistique française* 18, 243-274.
- LABOV W. (1972), *Language in the inner City*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- LASCARIDES A. & ASHER N. (1993), "Temporal Interpretation, Discourse Relations and Commonsense Entailment", *Linguistics and Philosophy* 16, 437-493.
- LASCARIDES A. & OBERLANDER J. (1993), "Temporal Coherence and Defeasible Knowledge", *Theoretical Linguistics* 19, 1-37.
- LUSCHER J.-M. (1994), "Les marques de connexion : des guides pour l'interprétation", in MOESCHLER J., REBOUL A., LUSCHER J.-M. & JAYEZ J., *Langage et pertinence*, Nancy, P.U.N., 175-227.

- LUSCHER J.-M. & STHIOUL B. (1996), "Emplois et interprétations du passé composé", *Cahiers de linguistique française* 18, 187-217.
- MOESCHLER J. (1996a), "Ordre temporel, narration et analyse du discours", *Cahiers de linguistique française* 18, 299-328
- MOESCHLER J. (1996b), "Pragmatique de la référence temporelle", in *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, Colin, 149-172.
- MOESCHLER J. (à paraître), "L'ordre temporel est-il naturel ? Narration, causalité et temps verbaux", in MOESCHLER J. & REICHLER-BEGUELIN M.-J. (éds), *Référence temporelle et nominale. Actes du 3e cycle romand de Sciences du langage* (Cluny, 10-15 avril 1996), Berne, Lang.
- REICHENBACH H. (1947), *Elements of Symbolic Logic*, New-York, Free Press.
- SAUSSURE L. de (1996), "Encapsulation et référence temporelle d'énoncés négatifs au Passé Composé et au Passé Simple", *Cahiers de linguistique française* 18, 219-242.
- SAUSSURE L. de (1997), *Une approche inférentielle de la référence temporelle des énoncés négatifs*, mémoire de D.E.S., Université de Genève.
- SPERBER D. & WILSON D. (1995), *Relevance. Communication and Cognition*, 2e édition, Oxford, Blackwell.
- VAN DER MEER E. & SCHMIDT B. (1991), "Pragmatische Inferenzen : Eine kognitive Thematisierung von Vergangenheit und Zukunft", *Zeitschrift für Psychologie*, supplément 11, Leipzig, Barth, 165-174.
- VAN DER MEER E. & SCHMIDT B. (1993), "L'analyse de la représentation des relations de finalité, de causalité et de temps", in LE NY J.-F (éd.), *Intelligence naturelle et intelligence artificielle*, Symposium de l'Association de psychologie scientifique de langue française (Rome 1991), Paris, P.U.F.
- VET C. (1991), "The Temporal Structure of Discourse : Setting, Change, and Perspective", in FLEISCHMANN S. & WAUGH L.R.(eds), *Discourse-Pragmatics and the Verb. The Evidence from Romance*, London, Routledge.
- WEINRICH H. (1973), *Le temps*, Paris, Seuil.